

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 13 décembre 1846

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (26)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 13 décembre 1846, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26297>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 décembre 1846](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin demande à Oudin-Leclère de transmettre directement le jugement à Godon ; Godin accorde à Oudin-Leclère qu'il faut attendre pour prouver que Degon n'a pas créé un objet nouveau malgré les changements qu'il a effectués, mais estime qu'il contrefait son dernier brevet.
Notes Alphonse Degon est un industriel fondeur-mécanicien établi à Guise (Aisne), dont la fonderie fait faillite en 1849 (voir le [Journal de Saint-Quentin et de son arrondissement du 1^{er} juillet 1849](#)).

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Degon, Alphonse](#)
- [Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godon, Jules-Charles (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Fouriériste

Biographie Magistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).

NomDegon

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieRésidé à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 16/08/2025

1646 26

Rouen Monsieur Ducastel
11 juillet j'ai l'honneur de vous donner avis que
je viens de faire remettre à M. Louis
Allain ^{de} le royaume de votre ville à
St' Quentin sa missive que vous m'avez
demandée, quoique vous n'ayez recommandé
de la faire semblable à la sienne j'ai cru
devoir vous faire pourir des améliorations que
j'ai apportées dans ce modèle sans vous en
augmenter le prix je pense que ce le pourra
bien

agréer

Vézins
13 juillet

Monsieur Suden

(je viens d'écrire à M. Ducastel au sujet de cette
lettre à Monsieur Godon) Si vous penserez qu'il
ne soit nécessaire tout pour moi de prendre
connaissance du jugement que vous priez de le faire
transmettre directement à M. Godon à l'heure des élections
les réflexions que vous faites sur ce sujet à la
dernière contrefaçon me paraissent fondées. Si peut
être nécessaire de former une nouvelle description
il ne pourrait être que pour repousser les prétentions
par lesquelles il chercherait à établir que les changements
que lui apporte constituent un objet nouveau
et non un objet ~~ancien~~ qui entraîne à qui on
passe de mon dernier brevet ~~qui~~ procurerait que
doublement sa culpabilité au titre un obâche
mais dans l'état où se trouve maintenant cette affaire
je ne vois pas d'inconvénient à attendre. Si vous
désirez directement à M. Godon qu'il y ait donné
tous les renseignements nécessaires

et agréer alors ce que j'